



ᐅᑕᑎᑭᑭᑦ ᐱᑭᑦᐅᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Déploiement d'une équipe d'intervention rapide à la mine Hope Bay

Iqaluit, Nunavut (le 28 septembre 2020) – Le ministère de la Santé a fait appel à son équipe d'intervention rapide s'occupant de la COVID-19 en raison de la présence de sept nouveaux cas présumés de la maladie à la mine Hope Bay de TMAC Resources, qui se situe à 125 km au sud-ouest de Cambridge Bay. À l'heure actuelle, rien ne démontre qu'il existe un lien entre ces nouveaux cas et les deux cas précédemment confirmés à la mine. Si les échantillons envoyés dans un laboratoire du sud du pays s'avèrent positifs, il s'agira des premiers cas de COVID-19 du Nunavut.

« Ces récents cas nous portent à croire qu'il y a transmission de la COVID-19 à la mine Hope Bay. Nous y avons donc déployé notre équipe d'intervention rapide pour assurer la sécurité de tous les employés, a indiqué le D^r Michael Patterson, administrateur en chef de la santé publique. L'équipe se compose de deux infirmiers et d'un logisticien, et est formée pour procéder au dépistage des contacts, assurer le suivi et contenir le virus afin de réduire le risque de transmission. »

TMAC Resources a communiqué avec le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique le 26 septembre au sujet d'un employé qui présentait des symptômes correspondant à ceux de la COVID-19. Le ministère de la Santé a travaillé avec le personnel médical présent sur place pour effectuer des prélèvements sur les membres du personnel ayant des symptômes et les personnes avec qui ils ont été en contact. Les cas présumés et tous leurs contacts connus sont en isolement, et le dépistage des contacts se poursuit.

En conséquence, tous les déplacements non essentiels à la mine, y compris les changements de quarts, sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Cette situation n'a toutefois pas d'incidence sur les mesures de santé publique en place, l'approche du Nunavut et les zones de déplacements communes, qui comprennent Churchill au Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

